



Lettre à un entretien préalable pour licenciement pour faute grave

Par **Kelkel68**, le **26/09/2019** à **13:34**

Bonjour. Je suis en accident du travail depuis le 1 août 2019 . Je suis tomber sur mes genoux et j'ai une fissure de la routule . Il y avait un témoin , les pompiers sur places avec le smur . J'ai été transportée aux urgences avec injection de morphine tellement j'avais mal . L'infirmière et plusieurs personnes était présente pendant tous ce temps. Mon employeur émets des réserves sur cette accident du travail. Il dit qu'il a regardé les caméras et que pour lui il n'y a aucun choc et aucun trébuchement. Il dit que j'ai poser le genou au sol et que je me suis retourné. Il dit qu'il n'y a pas de témoin. Il dit ceci dans un courrier à la sécu. Donc la sécu enquêtent ce moment et n'a toujours pas donner de réponse. Ma DRH ma envoyer plusieurs courrier pour un entretien préalable à licenciement. Elle veut se débarrasser de moi à ce sujet . J'ai beau lui expliquer que mon état de santé m'empêche de venir à ces entretien, elle insiste. Sachez qu'à ma signature de contrat je n'est pas été informé que j'étais filmer . Je me sens harceler par cette DRH et je ne le vie pas bien . Ma question est : est ce legal tous ce qu'il sont entrain de faire ! Sachez que j'ai averti un élu du personnels mais il ne se passe rien . Merci de votre aide